



# SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE COLLECTE ET DE TRAITEMENT DES ORDURES MENAGERES

ACTEUR  
au quotidien de la  
TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Le Président



Monsieur le Maire  
MAIRIE DE MAREUGHEOL  
LE BOURG  
63340 MAREUGHEOL

COHADE, le 16 FEVRIER 2024

Monsieur le Maire,

J'ai l'honneur de vous informer que, dans le cadre de l'optimisation des services et afin de répondre aux attentes d'un grand nombre d'Elus et d'usagers, il sera procédé à une réorganisation de certains circuits de collecte.

Comme vous le savez, le gisement d'Ordures Ménagères Résiduelles n'a cessé de diminuer sous l'effet du tri, de la prévention et des modifications de la consommation des ménages.

Dans un tel contexte et au regard des coûts que représente la collecte (carburant, etc.), le maintien d'une tournée hebdomadaire n'est plus justifié.

Les collectes des Ordures Ménagères seront donc ramenées à 1 fois tous les quinze jours sur votre Commune.

Nous tenons donc à vous informer que cette modification rentrera en vigueur à compter du **LUNDI 11 MARS 2024**. Par conséquent :

- la première collecte des Ordures Ménagères sera réalisée le **JEUDI 14 MARS 2024 à partir de 5h du matin et ensuite tous les 15 jours les semaines impaires.**

Nous nous chargerons d'informer les usagers par la distribution d'imprimés dans les boîtes aux lettres.

Si cela s'avérait nécessaire, nous pouvons mettre à disposition des usagers des bacs dont le volume sera adapté à leurs besoins.

Le S.I.C.T.O.M. ISSOIRE BRIOUDE reste à votre entière disposition pour vous apporter tout renseignement que vous jugerez utile. Soyez assuré que c'est avec une volonté d'amélioration continue et de discipline budgétaire que sera mené ce projet.

Convaincu de votre bienveillance, je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire et cher collègue, l'expression de mes sincères et respectueuses salutations.

Le Président,  
Pierre RAVEL.

